

COMPTE-RENDU DE MANDAT DU SNUDI-FO 53 (2018-2022)

Le mandat de 4 ans que vous nous avez confié s'achève. Dans notre journal, nos messages électroniques, sur notre site, lors de nos visites d'écoles, de nos stages et de nos Réunions d'Information Syndicale, nous vous avons très régulièrement rendu compte de notre activité, de nos actions, de nos interventions et de notre travail en défense de vos droits, de vos revendications et de l'Ecole publique. **Ce compte-rendu de mandat est non-exhaustif et se veut même synthétique. Il est néanmoins le reflet de notre activité. Nous mettons toutefois à disposition le rapport d'activité voté par nos adhérents pour 2019-2021.** C'est par notre présence et notre connaissance du terrain, que nous pouvons peser dans les discussions avec les responsables administratifs, dans les instances, mais aussi dans les nombreuses audiences avec nos responsables.

FO vous invite à prendre du recul et à juger aux actes !

A l'heure où les CAPD sont vidées de leur substance, où les CHSCT sont supprimés, PPCR est entré en application à vitesse de croisière avec son lot de décisions arbitraires opaques et injustes (mouvement, promotions, évaluations...), nous devons tous prendre conscience de l'indispensable résistance à organiser. Cela passe par la représentativité forte d'un syndicat libre, indépendant, et toujours disponible pour la défense des droits. **FO vous invite donc à voter et faire voter** malgré le scrutin électronique imposé qui ne facilite pas la participation... **Voter, c'est choisir qui vous représentera pendant 4 ans.** Ne laissez personne décider à votre place ! Plus la participation sera élevée, plus vous donnerez de force à vos délégués pour défendre vos droits et vos revendications. **Notre Engagement**, dans la continuité de nos actions passées, c'est **Résister, Revendiquer, et Agir pour Reconquérir nos droits**, face à l'avalanche de mauvais coups en cours ou annoncés contre notre statut de fonctionnaire, l'Ecole et tous les services publics, nos salaires, les retraites, la sécurité sociale...

RETOUR SUR 4 ANNÉES D'INVESTISSEMENT, DE DÉFENSE, D'INTERVENTIONS, D'INFORMATION, DE DISCUSSION, DE NÉGOCIATIONS, MAIS AUSSI DE LUTTES IMPORTANTES

Près de **50 stages et 50 RIS** ont été organisés par le SNUDI-FO 53 durant en 4 ans sur des thématiques diverses, ouverts aux PE et AESH, adhérents ou non. Nous avons ainsi réuni plus de 700 collègues au total sur l'ensemble du département.

Carte scolaire : Le SNUDI-FO 53 se déplace en réunions publiques avec les élus et parents, en RIS, et en visites d'écoles pour recenser les écoles menacées de fermeture. Chaque année, les représentants FO participent à l'obtention d'ouvertures de classes et empêchent des fermetures, en mobilisant les collègues, en organisant la mobilisation des parents, en étant reçus par le DASEN en amont des instances... Les écoles concernées peuvent toutes en témoigner.

Mutations interdépartementales : le SNUDI-FO 53 porte tous les dossiers qui lui sont confiés, et obtient chaque année satisfaction sur plusieurs INEAT-EXEAT, y compris pour les PES !

En CAPD, le SNUDI-FO 53 a obtenu entre autres : la prise en compte de l'AGS pour le départage des collègues à barème équivalent pour les promotions (hors-classe...), la possibilité de révision du 3^{ème} avis du rdv de carrière émis par le DASEN. Le SNUDI-FO a également mené un combat particulier en faveur des ex-instits afin qu'ils puissent accéder à la hors classe avant la retraite : ils ont désormais la possibilité de faire réviser le 3^{ème} avis de carrière.

Les collègues accompagnés savent, les PV peuvent en témoigner. A titre d'exemple, lors de la dernière CAPD de mai 2022, **tous les recours temps partiels formulés dans le département concernent des collègues accompagnés le SNUDI-FO 53.**

CHSCT : Les représentants FO au CHSCT mettent en œuvre des exigences s'appuyant avant tout sur les revendications (collectives ou individuelles) des personnels, sur le respect des législations existantes, et sur la responsabilité de notre employeur. C'est en ce sens que nous intervenons en CHSCT et que nous les avons fait exister. Le SNUDI-FO qui défend les revendications et cherche l'unité syndicale a déposé 41 avis en 4 ans au CHSCT départemental, cherchant systématiquement l'unité avec les autres syndicats. **Tous les avis en Mayenne, dans toutes les instances sont à l'initiative de FO.**

Des avis dans les instances en 4 ans

A noter, les avis majoritaires imposent une réponse de l'IA-DASEN. Par ailleurs, ils sont également remontés au Rectorat ou Ministère qui sont alors informés des revendications. Ils permettent aussi de clarifier les positions syndicales des uns et des autres, assumées ou non.

Mouvement départemental : travail très important de suivi des collègues, interventions régulières auprès de l'administration (erreurs repérées, recalcul de barèmes...) Le SNUDI-FO 53 accompagne plusieurs collègues qui formulent un recours et est reçu en audience à ce sujet tous les ans. Le syndicat regroupe chaque année plusieurs dizaines de collègues en réunion spécifique mouvement. Avec PPCR et la loi Dussopt, les règles du mouvement sont désormais opaques et c'est l'arbitraire qui règne désormais. Pour autant, avec la quantité importante de suivis et de remontées des PE,

SNUDI-FO 53, syndicat **FORCE OUVRIERE** des PE, des AESH et des PsyEN des écoles publiques de la Mayenne

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr

le SNUDI-FO 53 est le seul syndicat à pouvoir publier des résultats (partiels) du mouvement.

Évaluations nationales : FO a systématiquement demandé l'abandon des évaluations nationales et a été force de proposition pour les communiqués et courriers intersyndicaux ([exemple](#))

Évaluations d'école : à l'initiative de FO un [appel départemental des écoles](#) SNUDI-FO / snuiPP-FSU / CGT est publié. Plus de 30 écoles ont envoyé leur signature au SNUDI-FO 53. Chaque année, FO fait respecter le caractère strictement volontaire des évaluations.

Réforme des retraites ([sur notre site](#))

21 septembre : montée à Paris de militants et adhérents du SNUDI-FO 53 pour préparer la défense du code des pensions civiles et militaires (retraites) et contre le projet du président Macron.

Informations régulières et continues auprès de l'ensemble des collègues.

Coordination de l'organisation de la résistance avec l'UD et les syndicats du public comme du privé

Dès le 5 décembre 2019, 120 écoles en grève et la plupart totalement fermées ou majoritairement en grève ; 67 écoles étaient totalement fermées et près de 65 % des PE en Mayenne en grève (recensement FO) !

Dans l'enseignement, en Mayenne, le SNUDI-FO est présent et actif dans **toutes** les AG organisées, dans toutes les mobilisations. Dans les AG éducation, les représentants FO proposent systématiquement la synthèse des échanges et des décisions via des projets de motions et d'appels.

Force est de constater que la réforme n'a jamais vu le jour, et qu'il faut savoir parfois descendre dans la rue avec un mégaphone pour se faire entendre.

Ecole de la confiance

Organisation de 4 réunions publiques avec la FSU, la CGT et SUD. Le SNUDI-FO est pleinement mobilisé pour mettre en échec les projets de JM Blanquer, présent dans toutes les AG et manifestations

[Communale spéciale distribuée dans les écoles](#)

[Article le Glob-journal sur la Maternelle](#)

Inclusion scolaire : en CHSCT, le SNUDI-FO 53 propose une enquête sur l'inclusion aux autres syndicats. Seul FO publiera les résultats lors de ses stages et sur [ce journal spécial](#)

Suivi et accompagnement de dizaines et de dizaines de collègues, dans le cadre du CHSCT ou non : le SNUDI-FO obtient **systématiquement** satisfaction !

COVID: Nombreuses interventions du syndicat en direction du DASEN, préfet et Recteur, pour que l'employeur assure la protection qui est due à l'ensemble des personnels : dépistage systématique des enseignants et des élèves, fourniture du matériel de protection adapté et en quantité suffisante (savon, gel hydroalcoolique, gants, serviettes à usage unique et masques FFP2 à disposition)

-Demandes de tenues des CHSCT en lieu et place des « points informations » organisés au début : FO obtient satisfaction.

-3 procédures d'alerte lancées pour protéger des collègues (La Senelle, Eugène Hairy, et une alerte départementale en lien avec le COVID)

Remplaçants : Suite à notre intervention, nous obtenons la garantie que les TR rattachés à une école fonctionnant sur 4 jours ne soient pas obligés de se rendre disponible le mercredi matin.

Direction d'école : En septembre 2019, Christine Renon mettait fin à ses jours. Le SNUDI-FO 53 a publié la lettre de Christine Renon car notre collègue souhaitait qu'elle soit connue et diffusée autour de nous.

A l'initiative du SNUDI-FO [communiqué intersyndical mayennais](#) en octobre 2020.

Après avoir participé à un premier GDDE en Mayenne (Groupe Départemental Direction d'Ecole) et constaté la mascarade consistant à anticiper l'application de la loi Rilhac, le SNUDI-FO boycotte seul ce groupe de travail.

AESH : Le SNUDI-FO syndique, aide, conseille et accompagne les collègues AESH. Le syndicat intervient régulièrement pour la défense de ces personnels en les accompagnant notamment à la DSDEN, et est à l'initiative des intersyndicales. FO fait corriger le guide AESH du rectorat avec prise en compte des avancées FO sur l'action sociale. Rassemblement et montée sur Paris d'une délégation d'AESH de Mayenne ! Une représentante FO AESH entre en CHSCT départemental (une première en France !)

Défense des stagiaires : le SNUDI-FO a conseillé les collègues PES convoqués devant le jury académique. Nous aidons les collègues PES à obtenir leur mutation dès la stagiairisation. Visites régulières à l'INSPE pour les informer sur leurs droits.

Visites d'école régulières : Comme chaque année, les représentants du SNUDI-FO se déplacent dans TOUTES les écoles du département.

Envoi de 153 CommunalEmails aux adhérents et sympathisants en 4 ans.

En 4 ans, publication de 16 **communales** (journal papier), envoyées aux adhérents et aux écoles, et 4 mémentos départementaux.

Un syndicat démocratique avec un conseil syndical qui s'est développé et [des correspondants de secteur](#) sur tout le département... et une syndicalisation en hausse continue !

Du 1^{er} au 8 décembre
Votez pour vous, votez **FO**

SNUDI-FO 53, syndicat **FORCE OUVRIERE** des PE, des AESH et des PsyEN des écoles publiques de la Mayenne

10, rue du Dr. Ferron – BP 1037 – 53010 Laval Cedex

Tel. : 06 52 32 30 45 – @ : contact@snudifo-53.fr – Site : www.snudifo-53.fr